



Les 23 et 30 mars prochains, une page va se tourner à Mérignac. Pour la première fois depuis 40 ans, les électeurs de la ville ne trouveront pas de bulletin portant le nom de Michel Sainte-Marie dans les différents bureaux de vote de la commune.

Elu à six reprises à la tête de la troisième ville d'Aquitaine depuis 1974, l'élu socialiste, qui a été député de la Gironde (de 1973 à 2012) et président de la Communauté Urbaine de Bordeaux (de 1977 à 1983), a décidé, en septembre dernier, de ne pas briguer un septième mandat de maire.

La prochaine élection municipale s'annonce donc comme l'une des plus ouvertes depuis plusieurs décennies et l'opposition de droite y voit une opportunité historique de faire basculer l'un des bastions de la gauche dans l'agglomération.

Alain Anziani, le choix de la continuité

Pour prendre la succession de l'emblématique maire sortant, Alain Anziani est rapidement apparu comme le candidat naturel. Avocat de formation et sénateur socialiste depuis 2008, il a été vice-président du conseil Régional et occupe un poste d'adjoint au maire à Mérignac depuis 2001, d'abord en charge de la politique de la ville puis des finances lors de la dernière mandature. Le bilan de Michel Sainte-Marie est donc aussi le sien : « Je m'inscris dans la perspective de tout ce qui a été accompli par Michel Sainte-Marie, affirme-t-il. Nous avons maîtrisé les coûts de fonctionnement, on dépense moins qu'auparavant. Ça nous a permis d'investir dans la médiathèque, on va faire le conservatoire, on a inauguré le relais des solidarités, où l'on accueillera des associations. Nous sommes une ville de solidarité, d'innovation et aussi bien gérée.»

S'il aborde le scrutin en position de favori, après avoir notamment contracté une alliance avec

les élus EELV de la commune, celui qui a été premier secrétaire de la fédération départementale du parti socialiste en Gironde, de 1993 à 2009, affirme envisager la prochaine élection avec « humilité » : « aucune élection n'est gagnée d'avance, prévient-il. Les électeurs décident et être maire de Mérignac, ça se mérite et ça nécessite beaucoup de travail. Ce qu'il faut savoir, c'est si les Mérignacais sont satisfaits de la gestion des dernières années. Il y a des choses à améliorer, à revoir, mais je pense qu'ils sont plutôt satisfaits de l'action qui a été conduite pour eux. »

Dans son projet, le candidat socialiste explique vouloir construire une « ville de proximité, même si elle l'est déjà, avec un vrai service public. » En matière d'emploi, il compte miser sur l'aéroport et l'aéroparc ; les futurs logements devront être construits « là où les gens les attendent, à proximité des axes de communication. » Dans le cadre du projet d'agglomération millionnaire, l'objectif d'atteindre 100 000 habitants à Mérignac est qualifié de « bêtise » : « il faut faire attention à la paix urbaine dans la ville. » Enfin la desserte de l'aéroport est également affichée comme prioritaire : « il faut un transport en commun en site propre. On peut imaginer que l'on prolonge le tram, ou une desserte vers la gare ou encore la solution envisagée par Michel Sainte-Marie d'un téléphérique. C'est à étudier au niveau de la CUB. »

Thierry Millet, le challenger confiant

Face à lui, Alain Anziani trouvera le chef de l'opposition mérignacaise. Membre de l'UDI, Thierry Millet est conseiller municipal et conseiller communautaire depuis 1995. Contrairement à la municipale de 2008, il bénéficiera pour ce scrutin du soutien de l'UMP et du Modem : « depuis 6 ans, nous avons beaucoup travaillé et ce travail arrive à maturité aujourd'hui. Il y a une vraie dynamique. »

Ce chef d'entreprise, qui participe à sa quatrième campagne des municipales, estime que le départ de Michel Sainte-Marie constitue une chance historique pour la droite mérignacaise : « il y a une véritable incertitude qui règne, affirme-t-il. Il faut prendre en compte le contexte politique national et mon implantation. Je suis dans l'opposition depuis 19 ans. Ça compte. Il y a une vraie différence entre ma notoriété et celle de M. Anziani. Je suis un habitué des campagnes de terrain. Des liens, des amitiés se sont créées. »

Confiant en ses chances, Thierry Millet se montre très critique envers le bilan du maire sortant, qu'il considère comme étant aussi celui d'Alain Anziani : « le taux de réalisation des promesses d'investissement est extraordinairement faible. En 2008, il y avait la promesse de réaliser le conservatoire à Arlac, un nouveau stade nautique, de desservir l'aéroport par tram, ... Rien de tout cela n'a été fait. Il y a eu beaucoup de bluff. M. Anziani n'a pas tenu la parole qu'il avait donnée aux Mérignacais. »

S'il est élu, Thierry Millet s'attaquera d'abord à la fiscalité. Il s'engage à baisser la taxe d'habitation dès 2015 : « en 2009, il y a eu un coup de massue fiscal, estime-t-il. M. Anziani a fait augmenter en un an de 8% les impôts des Mérignacais. La mairie a dans son budget les moyens de rendre du pouvoir d'achat aux habitants. » « En 10 ans, on a augmenté une fois les impôts de 5 points, rétorque son adversaire. Réduire les taux, aujourd'hui, c'est impensable alors que nous manquons de ressources. Il faut se méfier de la démagogie. »

Thierry Millet milite également pour une desserte de l'aéroport en tram. Concernant l'urbanisme, il dénonce le « bétonnage » et dit refuser l'objectif d'atteindre 100 000 habitants, préférant « la qualité à la quantité. » En matière d'emploi, il entend « faciliter le développement

des entrepreneurs.» Sur le plan de la sécurité, il compte renforcer les moyens de la police municipale : « il faut que les Mérignacais se sentent protégés.» Il souhaite enfin « associer les habitants aux décisions grâce aux nouvelles technologies.»

Si les candidats ont jusqu'au 5 mars pour se faire connaître, il semble que trois listes supplémentaires concourront au premier tour : une PCF-Front de gauche, une d'extrême droite et une liste « citoyenne.» •

Olivier Saint-Faustin

Photo : Le candidat socialiste Alain Anziani (à gauche) et le candidat UDI Thierry Millet © DR